

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1664

présenté par
M. Cinieri

à l'amendement n° 555 de Mme Ménard

APRÈS L'ARTICLE PREMIER

Compléter cet amendement par les mots :

« ou commerciales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à élargir la portée de cet amendement aux friches commerciales.